



Syndicat CGT des CHEMINOTS du MANS

Info Luttes Le Mans

Retraites - Emploi - Salaires - Service Public Les cheminots reconduisent la grève pour gagner avec l'interpro



Les cheminots mobilisés sur la région

Les AG ont décidé pour le 14 octobre :

- **Thouars**: reconduction
- **Le Mans** : reconduction
- **Nantes** : reconduction
- **La Roche /Yon** : reconduction
- **ST Nazaire** : reconduction
- **Angers** : reconduction

“Être une locomotive mais à condition qu’il y ait des wagons.”

Tel était le mot d'ordre de la CGT pour expliquer l'état d'esprit des cheminots à l'entame de notre grève reconductible. Le 13 octobre à 4h00 du matin, les 40 cheminots présents à l'initiative interprofessionnelle de blocage des camions de la zone industrielle sud, ont constaté que Renault, NTN, territoriaux, comptoirs modernes, etc étaient bien présents. En effet 400 salariés étaient mobilisés pour perturber l'économie locale, au point que les médias nationaux en ont parlé.

Avec 35% de grévistes nationalement le 13 octobre, la locomotive cheminote tire bien les wagons de l'interpro qui dopent l'action et les initiatives locales. Les cheminots tiennent le cap avec un fort taux de grévistes, à la traction, chez les ASCT et le Technicentre sur notre région.

L'assemblée générale du 14 octobre a très majoritairement reconduit la grève avec la ferme intention de retourner dans les chantiers pour aller au débat avec les cheminots.

Aujourd'hui 14 octobre, les étudiants défilent dans les rues du Mans. Les cheminots participent au rassemblement interprofessionnel devant le siège du MEDEF.

Exemples d'initiatives Impliquant les cheminots

- **La Roche sur Yon** : rassemblement aux impôts avec profs et étudiants.
- **Nantes**: regroupement aux chantiers de l'Atlantique
- **ST Nazaire** : rapprochement interpro avec les ports et docks.
- **Thouars** : interpellation de la sénatrice locale.



Initiatives du 15 octobre

- **Action interprofessionnelle de blocage de la zone industrielle sud :**
 - ⇒ **TOUS AU RDV DES 5H00 AU MARCHÉ ST JULIEN A PROXIMITÉ DE CALBERSON**
- **AG des cheminots :**
 - ⇒ **11h00, RDV AU PARKING POSTE 7 / TROPIQUE (en face de Métro)**
- **Pique nique géant interprofessionnel :**
 - ⇒ **12h00 CARREFOUR YOPLAIT A PROXIMITÉ DE LA SUCCURSALE RENAULT**

L'interpro dans l'action

- ⇒ **Education nationale** : certains établissements s'engagent dans le mouvement reconductible.
- ⇒ **Territoriaux** : grève reconductible.
- ⇒ **Transport routier** : des préavis sont lancés.
- ⇒ **Poste et Telecom** : grève reconductible à partir de lundi.



Info sur l'exercice du droit de grève

Agents soumis à DII :

- ⇒ Déposer une DII n'engage en rien l'agent qui garde la possibilité de faire grève ou pas.

Exercice du droit de grève :

- ⇒ **Agents soumis à DII.** Un agent peut faire grève 8h00 le 1er jour, ou 59', ou 3h59. S'il souhaite reprendre le travail, il repose une DII rapidement pour pouvoir se remettre en grève sous 48h00.
- ⇒ **Autres agents.** un agent est totalement libre de faire grève 8h00 le 1er jour, ou 59', ou 3h59 quand il le veut. Il peut reprendre le travail puis faire grève (décision du Conseil Constitutionnel).

Attention : un agent ne peut se mettre en grève qu'à la prise de service.